# 

# Métiers en particulière évolution ou en émergence

# Établissement de la liste 2023

Trame de réponse à l’appel à contribution de 2022

**Merci de renseigner la présente trame par métier proposé.**

Rappel :

- Seuls les Branches professionnelles et syndicats professionnels peuvent répondre au présent appel à contribution, ils peuvent cependant associer les d’organismes ou institutions qu’ils jugent utiles. Les contributions envoyées par toute autre structure ne sont pas retenues.

- Chaque contribution doit être envoyée à l’adresse : [contribution-metiers@francecompetences.fr](mailto:contribution-metiers@francecompetences.fr), au plus tard le **mercredi 6 juillet 2022.**

### Identification des branches professionnelles et syndicats professionnels proposant le métier :

|  |
| --- |
| Union professionnelle du génie écologique – UPGE **Union nationale des entreprises du paysage – UNEP**  **Fédération nationale des travaux publics – FNTP**  **Fédération nationale entrepreneurs du territoire – FNEDT** |

### Intitulé du métier proposé (éventuellement intitulés alternatifs) :

|  |
| --- |
| **Conducteur de travaux de génie écologique** |

**1/Présentation du métier proposé**

**Veuillez décrire le périmètre des activités dans lequel s’exerce le métier proposé :**

Le génie écologique consiste en la conduite de projet visant à améliorer la résilience des écosystèmes (journal officiel du 15 août 2015). Le chef de chantier de génie écologique préconise les solutions techniques, organise et coordonne les chantiers de génie écologique.

Les activités du conducteur de travaux de génie écologique s’inscrivent dans plusieurs cadres réglementaires :

* Séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC), introduite en droit français en 1976 et précisée par la loi biodiversité de 2016 : tout aménageur doit « viser un objectif d'absence de perte nette de biodiversité, voire tendre vers un gain de biodiversité ». Les entreprises de travaux interviennent pour mener à bien les actions de compensation écologique visant à restaurer des milieux naturels dégradés pour atteindre l’équivalence écologique.
* *45 % du volume de marché.*
* Directive-cadre sur l’eau, texte communautaire précisant en 2000 les objectifs de bon état des masses d’eau européennes. Le génie écologique est utilisé pour restaurer la morphologie des cours d’eau, réhabiliter les rives ainsi que les zones humides et ainsi améliorer la qualité globale des écosystèmes aquatiques et donc la qualité de l’eau.
* *29% du volume de marché*
* Espaces naturels, regroupant divers leviers : Natura 2000, espaces naturels sensibles (ENS), réserves, parcs, parcs régionaux et nationaux, ZNIEFF… Les interventions seront majoritairement de la gestion écologique.
* *15% du volume de marché*
* Autres leviers : planification territoriale, agroécologie, tourisme vert, particuliers…
* *11% du volume de marché*

Quel que soit le cadre réglementaire, les réalisations de génie écologique suivent la même démarche formalisée dans la norme NF X10-900 de conduite de projets de génie écologique, à savoir :

1. diagnostic du site identifiant notamment les différentes composantes de l’écosystème ;
2. identification puis hiérarchisation des enjeux écologiques ;
3. établissement des objectifs du projet de génie écologique ;
4. conception du projet ;
5. réalisation des travaux ;
6. suivi et bilan du projet.

C’est lors de la cinquième étape qu’intervient le conducteur de travaux de génie écologique au sein d’entreprises de travaux assurant la réalisation des différentes mesures préconisées par l’étude pour atteindre les objectifs écologiques définis en amont. Le conducteur de travaux peut également participer aux étapes 4 et 6.

## Veuillez décrire les activités du métier proposé :

Le conducteur de travaux chantier de génie écologique préconise les solutions techniques par et/ou pour le vivant, organise et coordonne les chantiers dans le respect de la réglementation, du calendrier et des règles de sécurité.

Il mène à bien ses missions pour des chantiers réalisés dans des contextes variés et aux objectifs multiples :

* gérer écologiquement des milieux : fauche, faucardage, arrachage, évacuation de la végétation ;
* réaliser des plantations de végétaux ligneux ou non ligneux ;
* gérer les espèces végétales exotiques envahissantes ;
* créer des habitats pour la faune : hibernaculum, nichoirs,
* réaliser des aménagements pour le passage ou l’abreuvement du bétail ;
* aménager et protéger des habitats et corridors faunistiques ;
* crée et entretien des mares, noues et fossés ;
* travailler le faciès des rivières ;
* rétablir la continuité écologique en supprimant des ouvrages artificiels ou créant des passages parallèles ;
* lutter contre l’érosion en forêt, rivière, montagne ou milieux littoraux ;
* conduire des actions de gestion pour favoriser la végétalisation des milieux ;
* aménager des milieux naturels fréquentés par le public avec des aires d’accueil et de circulations.

**Veuillez décrire les compétences requises pour l’accomplissement des activités du métier proposé :**

*Issu du* [*référentiel*](https://www.genie-ecologique.fr/wp-content/uploads/2022/06/Referentiel-metier-vf.pdf) *des métiers travaux de la filière publié par l’UPGE avec l’UNEP, la FNTP et la FNEDT*

Le conducteur de travaux de génie écologique correspond à un niveau de compétence de rang 6.

Le conducteur de travaux piloter l’activité travaux de l’entreprise en :

* préparant les documents encadrant la réalisation du chantier ;
* assurant l’ouverture et la réception des chantiers gérer le planning global des équipes ;
* répondant aux offres et chiffrer les interventions ;
* assurant les interactions avec les parties-prenantes avec transparence ;
* assurant le suivi administratif et financier du chantier jusqu’à la facturation.

Il doit par ailleurs maîtriser globalement les compétences des opérateurs de chantiers (ouvrier, chef d’équipe et chef de chantier) :

* analyser le contexte du chantier et préconiser les solutions techniques ;
* préparer le chantier ;
* coordonner la réalisation des travaux ;
* mettre en œuvre les techniques de génie écologique.

**2/Présentation des éléments de rupture et impacts sur le métier proposé**

**Veuillez décrire le contexte actuel ou futur du métier proposé et les éléments de rupture ayant généré des évolutions drastiques et récentes, pour le métier proposé :**

Le génie écologique est l’outil pour l’atteinte des objectifs politiques publiques en faveur de la biodiversité : déclinaison des directives-cadres européennes (Eau, Habitats, Oiseaux), loi pour la reconquête de la biodiversité (2016), plan Biodiversité (2020), objectif zéro artificialisation nette (2021)… Ces différents leviers réglementaires ont permis l’apparition d’une filière économique qui se structure depuis une dizaine d’années grâce aux marchés de plus en plus dynamiques, aux réseaux d’acteurs organisés et au soutien des pouvoirs publics (ministères de l’Écologie, du Travail, de l’Agriculture, de l’Économie…). Elle est constituée de métiers nouveaux intervenant au sein de bureaux d’études (ingénierie écologique) et d’entreprises de travaux (chantiers de génie écologique) dont les contours se précisent petit à petit qui sont une opportunité économique pour les territoires : non délocalisable et non substituables.

Le périmètre des activités décrit en première partie est donc issu essentiellement de leviers réglementaires. Ces différents textes, s’ils s’échelonnent sur un temps relativement long, ont vu soit leur mise en œuvre réelle, soit une forte montée en puissance, arriver seulement à la fin des années 2010. Ainsi le marché s’est lentement constitué, mais n’a pris suffisamment d’ampleur pour que l’on parle de filière de génie écologique constituée que très récemment.

Le conducteur de travaux de génie écologique a suivi cette évolution. Métier dont les premiers praticiens étaient issus de filières connexes (TP, paysage, etc.) avec adjonction de quelques compétences spécifiques, il s’est petit à petit différencié au gré des exigences réglementaires grandissantes. Aujourd’hui, la technicité demandée en fait un métier à part entière.

**Veuillez décrire les impacts concrets de ces évolutions sur le périmètre, les activités et les compétences du métier proposé :**

Ces dernières années ont vu le renforcement des exigences en matière de protection de la biodiversité et d’intégration des enjeux écologiques dans l’aménagement du territoire. Ce contexte a porté l’émergence de la filière du génie écologique nécessitant des compétences spécifiques pour la réalisation des chantiers de génie écologique.

C’est dans ce cadre que le conducteur de travaux de génie écologique est un nouveau métier qui se déploie petit à petit au sein d’entreprises spécialisées en génie écologique, et d’entreprises intervenants sur des secteurs proches et réalisant des chantiers de génie écologique et montant en compétences sur ces techniques.

**3/Qualification du métier proposé**

## Le conducteur de travaux de génie écologique est un métier émergent.

C’est lui qui pilote l’ensemble des activités de l’entreprise de travaux de génie écologique ou les activités de la filiale de l’entreprise qui s’occupe de génie écologique. L’activité se multiplie en France pour répondre aux marchés en forte augmentation. Les contours du métier viennent d’être précisés avec le [référentiel national](https://www.genie-ecologique.fr/wp-content/uploads/2022/06/Referentiel-metier-vf.pdf) publié en 2022 par l’UPGE, l’UNEP, la FNTP et la FNEDT.

**4/Cartographie et analyse de l’offre de certification**

**Veuillez établir la cartographie de l’offre de certification active au RNCP et au répertoire spécifique, et positionner le métier proposé :**

Actuellement les entreprises recrutent via plusieurs sources :

* au sein de filières proches : conducteur en travaux publics, professionnels du paysage et forestiers... ;
* ou font appel à des profils très divers en reconversion.

Dans tous les cas, la formation est un investissement long pour les professionnels au sein de l’entreprise.

**Veuillez analyser la cartographie réalisée en mettant en évidence les manques par rapport au métier proposé (périmètre, activités, compétences) :**

Aujourd’hui les manques identifiés sont les suivants :

* il n’existe pas de formation pour devenir conducteur de travaux de génie écologique ;
* l’offre de formations courtes est aujourd’hui inexistante alors que les entreprises sont très en attentes de ces parcours rapides permettant aux salariés de monter rapidement en compétences sur des sujets ciblées.

**5/Articulation avec le plan d’investissement France 2030**

## En quoi le métier proposé répond aux enjeux de compétences identifiés dans le plan d’investissement France 2030 ? Développer.

Le génie écologique se concentre sur les milieux dégradés pour restaurer les écosystèmes, réhabiliter les fonctions écologiques et gérer durablement ces espaces. Ainsi, les interventions ciblent en particulier les milieux :

* agricoles : restauration de cours d’eau, de zones humides, mise en place d’éléments fonctionnels de paysage, accompagnement agroécologique, gestion des espèces végétales exotiques envahissantes…
* urbain ou périurbain : compensation des projets d’aménagement, réhabilitation des friches, génie pédologique, zéro artificialisation nette, logements, gestion des espèces exotiques envahissantes…

Aussi, les thématiques *Solutions pour la Ville durable et les bâtiments innovants* et *Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique* recouvrent les enjeux de génie écologique, chacune à part égale. Le génie écologique constitue pour ces milieux des solutions pour adapter les systèmes actuels aux défis écologiques du XXIe siècle.